

De-ci, de-là

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 611

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les femmes philippines ont tant de charme et de grâce, dans leurs robes qui font d'elles de grands papillons. Sous leurs abords frivoles, elles ont aussi une âme ardente; elles sauront faire face à l'adversité et accomplir l'œuvre d'entraide que les circonstances leur imposent.

Dans les îles Hawaï, il y a aussi des centres unionistes qui dépendent des U. C. J. F. américaines. Ce sont des îles très cosmopolites et l'Union l'est aussi. Les vingt secrétaires qui y travaillent sont de nationalités coréenne, japonaise, chinoise, philippine, caucasienne. La principale Union est à Honolulu, les autres sont sur les autres îles. Tahiti a un groupe de jeunes filles qui dépend de l'Union chrétienne de jeunes filles de France, par la Mission.

En Australie aussi la guerre se rapproche. Dès le début il a fallu voir partir un grand nombre de jeunes hommes pour les armées qui allaient en Europe, au Proche-Orient. C'est pour soutenir la lutte en Egypte, en Lybie, que combattent les soldats d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Des services auxiliaires les accompagnent et les U. C. J. F. ont ouvert des foyers pour toute cette armée féminine. Le Caire a un grand centre d'accueil, un foyer pour les infirmières, etc., sous la direction de Miss J. Begg, Australienne, qui a été longtemps secrétaire aux Indes.

En Australie même, les Unions intensifient leur travail. Elles ont ouvert de nombreux foyers pour les femmes qui travaillent dans les fabriques de munitions, et pour celles qui se préparent aux services auxiliaires.

* * *

Voici maintenant d'après le Bulletin mensuel des Y. W. C. A. des nouvelles de l'activité déployées auprès des infirmières et ambulancières de l'armée anglaise dans le Moyen-Orient.

...Nous avons à plusieurs reprises échappé de justesse au danger et cela a un peu diminué la popularité dont jouissaient nos deux Clubs-Foyers. Cependant, nous avons beaucoup de visiteuses pendant la journée et assez de logeuses pour justifier amplement l'ouverture de ces Clubs.

Nous montons actuellement une « Hutte du Désert » dans la zone du Canal de Suez, accessible aux infirmières. La location de cette hutte fut décidée après que la Croix-Rouge américaine nous eut fait don d'un camion de deux tonnes. Ce camion va se garnir de sièges et je compte faire la navette pour transporter les gardes-malades, car elles ont besoin de sortir le plus souvent possible de leur vie sous la tente, au désert.

Notre première « Hutte du Désert » a maintenant doublé de dimensions; elle marche bien. Le nouveau car représente une amélioration de grande importance; il nous a été offert par les femmes du Département des Forêts, en Birmanie. Ce moyen de transport est fort apprécié par les gardes-malades, non seulement pour se rendre en ville, mais aussi parce qu'il permet un approvisionnement régulier de glace, de pain et de légumes. C'est un bienfait inestimable; nous ne pourrions pas aller de l'avant sans automobiles. Des gâteaux bien présentés peuvent être servis avec des tartinés au pain brun, salades et cakes aux fruits de Nouvelle-Zélande, accompagnés de boissons glacées à l'orange ou au citron. La demande de ces repas légers a été si forte que nos locaux doivent être agrandis pour permettre une installation appropriée.

Récemment, pendant une vague de chaleur (cette lettre date de l'été (Red.) l'arrivée de trois caisses de pommes de Nouvelle-Zélande fit sensation. Le thermomètre marquait au moins 120 de-

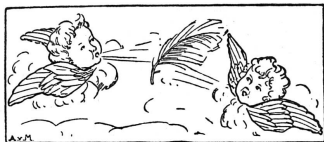
grés Fahrenheit (48° centigrades) dans les tentes et les infirmières venaient au Club pour échapper à cette chaleur insupportable. Lorsqu'elles s'affaissaient sur un chaise, on leur présentait une de ces pommes. L'effet était magique. « Pas possible! Je n'en ai pas même vu une depuis que j'ai quitté l'Angleterre », telle était l'exclamation habituelle.

Les Clubs-Foyers, créés d'abord pour les gardes-malades, sont maintenant ouverts à tous les membres du Service féminin. Celui de Port-Saïd est dans une jolie situation avec vue sur la mer; il est en outre exposé à la brise du large. Celui d'une des villes du Canal a sur son toit un portique-dortoir qui vient d'être construit afin d'augmenter l'espace disponible pour recevoir les infirmières en congé; celui de Jérusalem est encore dans des locaux provisoires, en attendant l'organisation d'un Centre fixe.

Au Caire, le vapeur du Nil Lotus se trouve insuffisant pour accueillir toutes celles qui voudraient y loger. Nous cherchons activement un immeuble assez spacieux pour y installer un Club pouvant recevoir, de jour, les centaines d'infirmières qui viennent passer en ville leurs heures de loisir...

Un hommage royal aux fermières britanniques

Le Service agricole féminin britannique compte actuellement dans ses rangs plus de 20.000 femmes et jeunes filles, et le magnifique travail que celles-ci accomplissent leur a valu de chaleureuses félicitations de la reine Elisabeth. L'intérêt que porte la reine à cet aspect du travail féminin en temps de guerre est profond et personnel. Elle a visité plusieurs des fermes dans lesquelles travaillent des membres du Service agricole féminin, et a fait de nombreuses suggestions pratiques pour l'amélioration de leurs conditions de travail et l'accroissement de leur bien-être.



DE-CI, DE-LÀ

Les intellectuelles en France.

L'Académie des Sciences a décerné un prix de 2000 fr. français (fondation Mme Victor Noury) à Mme Odette Tuzet, maître de conférences à la Faculté des sciences de Montpellier, pour l'ensemble de ses travaux sur la cytologie et en particulier sur la spermatogénèse de divers invertébrés.

Le conseil de l'Ordre du barreau de Paris a décidé le maintien de deux femmes juives; l'une est Mme Léo Lagrange, dont le mari, mort pour la France, a reçu à titre posthume la croix de la Légion d'honneur.

S. F.

Conseillères municipales et départementales en France.

On nous informe des nominations suivantes: Mme M.-M. Hardouin, de l'Ecole des surintendantes d'usines, fondée par une de nos meilleures amies féministes, secrétaire générale de l'Association française des travailleuses sociales, et direc-

tenant aux surveillants forestiers, nous arriverons en pleine « brousse » c'est-à-dire dans une contrée sauvage encore, où l'on a à peine commencé à abattre des arbres et à dynamiter les monticules pierreux des termites. C'est là le premier stade d'une « concession »: déjà un peu plus loin on voit toute une immense étendue d'arbres à gomme en plein développement. C'est Honquam, colossale entreprise française de 32.000 hectares où l'on exploite la bagatelle de sept millions de plantes.

...Quand la marquise de Souchère y arriva avec son mari, ex-officier de marine, ses efforts et ceux de son époux se heurtèrent au scepticisme général. Ils avaient entrepris une tâche bien trop vaste pour leurs faibles moyens, pour que l'on pût leur faire confiance. Peu d'années après M. de la Souchère fut en effet abattu par le climat et s'en alla paisiblement. La marquise, restée seule, voyait s'effondrer les rêves qui l'avaient amenée avec son compagnon dans ces terres lointaines... Pendant trois ans elle disparut de la capitale et vécut avec son cheval et son fusil, parmi les indigènes qu'elle essayait d'instruire.

Et le vieux rêve la reprit: avec une poignée d'ouvriers — pauvres familles de paysans que le destin avait aussi maltraités et meurtris qu'elle-même — elle tenta l'effort prodigieux. Sa santé délicate résista miraculeusement au soleil accablant et aux pluies torrentielles. A force de courage, de persévérance, de foi en elle-même, elle se fortifia, acquiesça une volonté de fer et finit par gagner la bataille livrée au destin. Elle acheta de nouveaux terrains et développa son exploitation. L'argent seul peut lui permettre de réaliser son rêve. Lui manque-t-il, elle s'en fait prêter à des taux élevés par les banques. Si elle était plus



Publications reçues

SADHOU SUNDER SINGH: *Visions du monde spirituel*. Trad. de l'anglais par Cl. Meylan. Librairie chrétienne D. Fröhlich, Aarau.

La préface à l'édition anglaise par l'évêque anglican de Lahore, H. B. Durant, celle de l'archevêque Söderblom, d'Upsala à l'édition suédoise, et troisièmement une introduction à l'édition française par le pasteur G. Secrétan, de Lausanne, puis encore une préface de l'auteur — et voilà celui-ci présenté aux lecteurs. Peut-être l'un de ceux-ci a-t-il entendu le Sâdhou lui-même lors d'une tournée d'évangélisation qu'il fit en Suisse en 1922? Il semble, en tous cas, avoir laissé une impression inoubliable à ses auditeurs.

Ainsi que le dit l'évêque Söderblom, ces visions — pure communion d'esprit avec Dieu — ces messages directs reçus par des anges sur le monde spirituel n'avaient pour l'auteur du livre rien d'extraordinaire; elles représentent une forme naturelle de la connaissance des choses célestes, elles sont pour lui une réalité; pour ceux du dehors, un sujet de méditations, un enseignement.

M.-L. P.

André BURNIER: *Essais. Le devoir. La liberté*. L'Amour. Roth, libraire-éditeur, Lausanne, 1941.

Un avant-propos de l'auteur avertit ceux qui le liront: ce livre est un procès intenté au « moralisme » — mauvaise hygiène morale, formules mécaniquement répétées, qui compromettent notre puissance de penser et d'agir. Et voici le portrait du consciencieux pour qui le devoir ne sera jamais autre chose qu'obéissance sans contrôle à une conscience dont le sens lui échappe.

Le chapitre sur la liberté examine les déformations que subit cette idée en compromettant notre harmonie intérieure; c'est une sorte de dialogue, une discussion entre l'avocat de l'autoritarisme et le défenseur de la liberté, et chacun redouble d'arguments pour persuader l'autre. L'auteur conclut: « Chacun de nous mérite la part d'indépendance que justifie sa puissance créatrice, son idéal moral et la valeur de ses dons. Malheureusement, il s'en faut de beaucoup que nous ayons tous cette part légitime... »

Ainsi nous passons à « la justice ». Ici, la critique se fait plus âpre, encore que M. Burnier cherche toujours à rester équilibré à l'égard des hommes et des institutions qu'il attaque, des injustices, des inégalités flagrantes qu'il flétrit, celle-ci p. ex.: « Je cherche en vain quelle justice immanente m'a permis de faire des études librement choisies, grâce au milieu aisé où je suis né, alors qu'elle forçait mon camarade, peu fortuné, à gagner sa vie à seize ans ».

L'amour: quatrième et dernière partie de ces *Essais*. L'auteur est sévère pour le sentimental: « il n'est pas égoïste » selon lui « quand nous déplorons à grand fracas de larmes le sort qui s'acharne sur notre voisin, nous payons par cet hommage, notable tribut au malheur... et cet exercice propitiatoire nous permet de mieux jouir de notre félicité présente ».

Ce volume gagnerait nous semble-t-il, à être plus ramassé; l'argumentation y est quelquefois prolix et même un peu confuse, mais il ne manque ni d'élan ni d'un idéal où l'amour bien compris s'unit avec la justice, la liberté, le devoir.

M.-L. P.

trice du service social de la Caisse de compensation de la région parisienne, a été nommée conseillère municipale du 1^{er} arrondissement (Paris).

Mlle Marie de Miribel, infirmière-major aux armées durant l'autre guerre, et actuellement présidente d'œuvres, a été également nommée conseillère municipale (XX^e arrondissement).

Et Mme Jean Cortet, mère de huit enfants et présidente de l'Union des patronages, vient d'être désignée comme conseillère départementale de la Seine.

L'insigne sportif féminin

Au moment où l'on discute en Suisse de l'insigne sportif féminin, il est peut-être intéressant de savoir que l'Association des médecins de Paris, à l'unanimité, condamne les championnats féminins et demande leur suppression.

Tout en recommandant chaudement aux femmes le sport individuel, la marche, la natation, le ski, si on en a les moyens, la culture physique rationnelle, bref tout exercice physique qui se pratique sans témoin, on ne peut que condamner les championnats féminins, les compétitions où participent les femmes et l'insigne sportif pour les femmes. Il est assez étrange qu'on reproche aux femmes qui s'intéressent à la vie publique de vouloir imiter l'homme alors qu'on ne leur repro-

che pas cette imitation lorsqu'elles s'adonnent aux sports spectaculaires, quitte à nuire à leur santé. Que les femmes pratiquent rationnellement l'exercice physique qui maintiendra leur santé physique et morale, cela suffit; et cela contribuera mieux qu'une aide souvent artificielle à consolider les liens familiaux, que l'excès sportif a contribué à relâcher et même à détruire. De plus, il ne faut pas oublier que la fatigue sportive, dans une époque où le régime alimentaire ne fournit pas toutes les calories qui nous sont nécessaires, peut avoir pour la santé et le développement physique les plus graves conséquences.

S. F.

XV^{me} Journée des Femmes vaudoises

Une correspondance parue en 1940 dans notre *Petit Courrier* avait ému les organisatrices de la « Journée des femmes vaudoises »; une participante avait trouvé la manifestation terne et ennuyeuse. C'est un reproche qu'on ne peut faire à celle de 1942, qui a été extrêmement vivante et très intéressante. Les participantes étaient si nombreuses que la salle des XXII Cantons ne pouvait

nières années. Ce développement n'est donc pas dû à une pénurie de coton, mais au fait que nous sommes en présence d'une étoffe offrant toutes sortes de possibilités nouvelles. S'il est faux de lui dénier toute qualité comme le font encore certains industriels, il est tout aussi inopportun de lui attribuer des quantités qu'elle n'a pas. La fibre n'est pas en mesure de suppléer à tous les emplois du coton ou de la laine. Elle ne se prête pas à la fabrication des vêtements qui doivent être lavés souvent ou qui subissent les intempéries (par exemple, les pantalons militaires ou de ski). En revanche, pour les étoffes d'ameublements, les cravates, les vêtements dont la mode change rapidement, on peut recourir sans crainte à la fibre. Cette dernière, comme la rayonne, ne doit pas être repassée avec un fer trop chaud. Elle peut être nettoyée et détachée comme une étoffe ordinaire. Elle se prête très bien aux mélanges. On estime qu'elle peut couvrir le 40 % de nos besoins en fils de toutes sortes. Jusqu'à concurrence d'un mélange de 30 %, il est impossible de déceler sa présence dans un tissu. La fibre est aussi résistante à la traction que la laine.

« Madame Caoutchouc »

Une de nos collaboratrices, qui signe *Magda* dans la *Solidarité*, évoque sous la rubrique « Les femmes dans la vie » diverses figures féminines, toutes intéressantes par un aspect ou par un autre. Nous lui empruntons aujourd'hui quelques fragments de l'article consacré à celle qu'elle appelle pittoresquement « Madame Caoutchouc »:

...Si nous suivons la route secondaire d'Indochine qui conduit aux « Terres rouges », après une centaine de kilomètres à travers de petits villages et des groupes isolés de maisons appar-

roidement commerçante, elle aurait mieux spéculé et thésaurisé: elle avancerait plus prudemment. Mais elle ne songe qu'au triomphe final, qu'à l'œuvre à accomplir, aux villages à créer. Dans sa fièvre, elle est hypnotisée par le but à atteindre. L'argent n'est qu'un moyen.

Le triomphe approche: on en voit les signes avant-coureurs dans la maison blanche construite au centre des concessions, les habitations saines pour les indigènes, l'école et le petit hôpital où des marmots aux yeux de porcelaine sourient à de blanches infirmières.

Maintenant il ne s'agit plus de chimères! Les dettes, il est vrai, s'accroissent, mais le prix de la gomme est toujours élevé, le rendement toujours sûr. Pendant quinze ans, la pionnière française poursuit avec ténacité la culture des arbres et l'extraction du latex; les indigènes, traités par elle avec humanité, l'aiment et lui témoignent une dévotion absolue.

Le problème du relèvement des prostituées au Moyen-Age

Le Dr. Droin, président de la *Fédération abolitionniste internationale*, publie l'intéressante étude suivante dans le Bulletin abolitionniste:

Par une lettre générale du 29 avril 1198 le pape Innocent III attira l'attention de la chrétienté sur la calamité publique que constituait la prostitution. Il demandait que tout le monde travaillât à la correction des femmes publiques; il engageait des hommes bien pensants à les épouser en leur promettant pour cela la rémission de leur péchés.

A la même époque, le curé de Neuilly, Foulques, qui avait prêché avec succès à Paris la qua-

trème croisade, se préoccupait beaucoup des prostituées. Aidé d'un autre prêtre, Pierre de Rossiac, il prêcha la pénitence aux femmes publiques, dans les églises, sur les places publiques, dans les réunions. Il en maria quelques-unes, d'autres quittèrent Paris, comme pénitentes, les pieds nus. Pour celles qui se convertirent, il créa un asile. Il se constitua de cette façon une communauté qui prit, en 1204, la règle des Cisterciens et fut érigée en abbaye de St-Antoine en 1206.

En 1225, Guillaume d'Auvergne, qui fut évêque de Paris, reprit avec succès la conversion des victimes de la prostitution. Un bourgeois de Marseille, Bertrand, imita son exemple et fonda en 1272 une congrégation de religieuses de la règle de St-Augustin, qui se consacra à la conversion des prostituées. Il y eut à cette époque plusieurs maisons semblables en France, en Italie (Rome, Bologne, Messine), à St Jean d'Acre.

En Allemagne, à la suite de la prédication du chanoine Rodolphe de Hildesheim, se créa la grande organisation des Pénitentes de Ste Marie Madeleine, les « Madelonnettes » ou « Dames blanches » ou « Repenties ». Ces couvents s'étaient beaucoup développés, le pape Grégoire IX fonda l'ordre des Madelonnettes. L'ordre composé d'une branche féminine et d'une branche masculine (prêtres chargés de la direction spirituelle et frères convers administrant la communauté au point de vue économique) atteignit son apogée vers 1280. A cette époque déjà le but s'était transformé. Ce ne sont plus des prostituées qui y entrent, mais des femmes voulant entrer dans un ordre féminin florissant et bien organisé. Quelques maisons particulières cependant continuèrent à poursuivre le but primitif. Henri de Hohenberg fonda des mai-